



# le P'tit Bulletin d'Amplepuis

BULLETIN N°12 - EDITION MARS - AVRIL 2022

## DANS CE NUMÉRO :

A la une	P. 1
Vie de notre commune	P. 2, 3, 4, 5, 6 & 7
Social	P. 8 & 9
Economie, Tourisme	P. 10 & 11
Culture, Communication et Nouvelle technologies	P. 12 & 13
Sport	P. 14
Deux visites, deux entreprises	P.15
Deux Asso...Deux Infos!	P. 16 & 17
La COR	P. 18
Tribune libre	P. 19
Agenda & contacts	P. 20

## A la une... Ras le bol !

### Respectons notre commune ! Amplepuis n'est pas une poubelle



La commune est trop souvent victime d'incivilités et de dégradations (récemment sur des jeux au parc Deteix).

Déplorant le manque de respect et de civisme notamment concernant les déjections canines, nous rappelons qu'en cas de faits avérés, le contrevenant encourt une amende de 68 €. Il est également rappelé que chaque propriétaire est responsable de l'élagage, taille haie...donnant sur le domaine public. Le brûlage à l'air libre de déchets est strictement interdit (déchèterie).

Rappel:

**Déjections canines** : Abandon de déjection hors des emplacements autorisés. Prévu par : Art R.633-6 du Code Pénal Art R.541-76 du Code de l'Environnement. Réprimé par : Art R.633-6 du Code Pénal / Cas 3 – **68 €**



**Nuisances sonores** :Emission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme. Prévu par : Art R.1337-7, Art R1336-5, Art R.1336-4 al.1 du Code de la santé publique. Réprimé par : Art R.1337-7, Art R.1337-8 du Code de la santé publique. Cas 3 – **68 €**



**Dépôt ou abandon d'ordures** :Dépôt ou abandon d'ordures, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés. Prévu par : Art R. 633-6 du Code pénal. Réprimé par : Art R. 633-6 du Code Pénal. Cas 3 – **68 € à 135€**



**Stationnement gênant** : places handicapés, trottoirs.... cela va de **35 € à 135 €**.

**Chiens non tenus en laisse** : Arrêté du maire du 15 juin 2010 N° 32/2010 article 3. Cas 1 – **38 €**

**Interdiction de nourrir les animaux** L'article L 1311-2 du Code de la santé publique. Art. 120. Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels. Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. 3<sup>ème</sup> classe des contraventions de police, amende dont le montant peut atteindre **450 €**.

# VIE DE NOTRE COMMUNE

## Bravo Champion !!!



Le 21 février, nous avons eu l'honneur d'accueillir Joris ROLLET en mairie. Ce natif d'Amplepuis et fils de la famille ROLLET (boucherie-charcuterie traiteur d'Amplepuis) s'est fait remarquer pour ses talents de soudeur.

Joris désire depuis longtemps s'orienter vers les métiers de la chaudronnerie. Petit, il aimait observer son grand-père bricoler dans son abri. C'est là que lui est venue cette envie. Il l'a confirmé en effectuant ses premiers stages au collège dans cette branche. Il s'est donc ensuite naturellement orienté vers le baccalauréat professionnel en chaudronnerie.

Poussé par son employeur actuel TRAC-C Industrie situé aux Olmes, il s'est lancé dans l'aventure des WORLDSKILLS.

En plus de ces 39h de travail hebdomadaire, l'entraînement se compte en plusieurs centaines d'heures. Un investissement récompensé avec une première médaille d'or à la finale régionale d'Auvergne Rhône-Alpes en soudage.

Arrivée deuxième aux finales nationales, il fera partie de l'équipe de France pour les EuroSkills (lieu à venir).

Merci à lui de s'être libéré pour nous rencontrer et l'encourageons pour la reprise de l'entraînement. Toute la commune d'Amplepuis est derrière lui.



## La commune décerne aussi des médailles !



Photo : Annie GIRARD le Progrès

Deux agents techniques communaux ont reçu en janvier dernier, une médaille du travail : Monsieur Michel CORGIER, agent de maîtrise principal – responsable de l'unité voirie ayant obtenu une médaille d'or gratifiant plus de 35 années de service et Monsieur David BILLET, adjoint technique principal exerçant au service des espaces verts ayant reçu la médaille d'argent valorisant plus de 25 années au service de la commune.

## A l'école aussi nous avons nos champions

En ce début d'année, les élèves de l'école maternelle La Marelle ont travaillé autour du conte traditionnel "Roule Galette".

Les élèves ont cuisiné et dégusté des galettes, confectionné des couronnes et créé des livres animés.

De beaux moments de partages et de convivialité au service des apprentissages !

Afin de découvrir nos projets et nos écoles publiques, nous vous invitons aux portes ouvertes de l'école maternelle La Marelle et de l'école élémentaire Le Petit Prince le **jeudi 24 mars 2022 de 16h30 à 18h30**.



A cette occasion, l'école La Marelle présentera sa "Grande Lessive", (installation d'art éphémère) sur le thème "Ombre portée". Nous vous attendons nombreux !

# VIE DE NOTRE COMMUNE

## Plan Local d'Urbanisme

**La commune d'Amplepuis révisé son plan local d'urbanisme et vous êtes conviés à donner votre avis sur le projet de la commune !**

Un registre de concertation est disponible en mairie pour y noter vos remarques. Une réunion publique de concertation sera organisée, à laquelle vous pourrez participer. Vous serez tenus informés de la date.



### **Rappel : la concertation**

*La concertation consiste à donner son point de vue sur l'évolution souhaitée de la commune en matière d'aménagement, de population, d'habitat, d'activités économiques, d'équipements, de déplacements, d'environnement, de paysage... pour les dix années à venir.*

*Il s'agit de communiquer sur l'intérêt général, **les questions d'intérêt privé (demande de terrains constructibles) ne pourront être prises en compte lors de cette phase mais uniquement lors de l'enquête publique**, qui aura lieu en fin de procédure.*

Une première réunion a eu lieu avec le monde agricole, le 2 février dernier, afin d'avoir un état des lieux actualisé de l'activité agricole et une vision prospective d'une activité essentielle en termes d'occupation du foncier d'économie locale.

## Le tri devient plus simple

**ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !**



Depuis le 1er février 2022, le tri est plus simple, en effet, tous les emballages se trient.

Dans ce cadre, le SYTRAIVAL (Syndicat de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes) a lancé un plan de communication sur tout le territoire.

Des mémo-tri ont été envoyés aux habitants, un mini film a été diffusé au cinéma, des affiches distribuées, etc. Avant le lancement, les élus et agents des communes ont été formés à cette extension des consignes de tri. C'est désormais au tour des habitants d'être sensibilisés.

Ainsi, des ambassadeurs du tri iront à la rencontre des habitants du SYTRAIVAL. A la fois directement chez eux en porte-à-porte sur l'habitat collectif, mais aussi sur des stands lors d'événements locaux. Ils proposeront des activités ludiques, ce sera ainsi l'occasion d'en apprendre plus sur nos déchets et leur tri !

**Ils seront donc présents le mardi 19 avril sur le marché d'Amplepuis. Merci de leur réserver un bon accueil.**



# VIE DE NOTRE COMMUNE

## OPAH – RU d'Amplepuis

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain - a été signée le 16 février 2021 pour une durée de 6 ans.

Elle a été formalisée dans une convention entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la COR et la commune. Cette opération est un des outils de la revitalisation de centre-bourg. Elle est portée par la COR et abonde les aides nationales aux côtés de la commune. Elle contient un périmètre de revitalisation qui correspond au centre-bourg de la commune, où se concentrent 80% des objectifs et des budgets. L'opérateur SOLIHA a été spécifiquement désigné pour accompagner les porteurs de projet :

visite technique, scénario de travaux et de plans de financement, aide au montage de dossier de demande d'aide. Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs.

### Guichet unique



### Permanences d'informations gratuites - janvier à juin 2022

Des conseils dans vos démarches de rénovation énergétique et un accompagnement technique, administratif et financier.

#### SUR RENDEZ-VOUS

**AMPLEPUIS** Mairie  
les jeudis | 9 h 30 - 12 h SOLIHA /  
ESPACE INFO ÉNERGIE / CAUE

13 Janvier  
10 Février  
10 Mars  
14 Avril  
12 Mai  
9 Juin

**TARARE** 28, rue Gambetta  
les jeudis | 9 h - 12 h SOLIHA

6 Janvier  
3 Février  
7 Mars  
3 Avril  
5 Mai  
2 Juin

**COURS** Mairie  
les mardis | 9 h 45 - 12 h SOLIHA

25 Janvier  
22 Février  
22 Mars  
26 Avril  
24 Mai  
28 Juin

**TARARE** 28, rue Gambetta  
les jeudis | 14 h - 16 h 30  
SOLIHA / ESPACE INFO ÉNERGIE  
Mairie CAUE

13 Janvier  
10 Février  
10 Mars  
14 Avril  
12 Mai  
9 Juin

**LAMURE-SUR-AZERGUES**  
Mairie  
les jeudis | 10 h - 12 h SOLIHA

6 Janvier  
3 Février  
3 Mars  
7 Avril  
5 Mai  
2 Juin

**THIZY-LES-BOURGS** Mairie  
SOLIHA / CAUE les mardis | 9 h 30 - 12 h

4 Janvier  
1<sup>er</sup> Février  
1<sup>er</sup> Mars  
5 Avril  
3 Mai  
7 Juin

Prendre rendez-vous  
Espace Info Énergie  
04 74 05 51 13 (taper 1)  
Soliha  
04 74 05 35 76  
CAUE  
04 72 07 44 55



+ **Bénéficiez de conseils neutres et gratuits sur rendez-vous :**

- avec l'espace Info énergie pour vos projets de rénovation ou de construction  
Pour réduire vos consommations énergétiques et améliorer le confort de votre logement.

- avec SOLIHA, pour vos projets de rénovation ou d'adaptation (à destination des propriétaires bailleurs et propriétaires occupants, et selon critères d'éligibilité).

- avec le CAUE pour un point conseil sur l'architecture de votre projet de construction, d'extension ou de rénovation.



www.ouestrhodanien.fr

Avec le soutien de



**COR**  
Ouest Rhodanien  
Communauté d'agglomération

L'OPAH est entrée dans sa phase opérationnelle et un bilan de l'année 2021 a été présenté en comité de pilotage du 8 février 2022.

Les objectifs habitat de la convention concernent l'amélioration des conditions d'occupation des logements, de la qualité de l'habitat en centre-ville, et de l'environnement urbain en centre ville. Un objectif de rénovation de 123 logements sur 6 ans est inscrit dans la convention dont 64 logements de propriétaires occupants, 28 logements locatifs, 3 syndicats de copropriétaires et 28 maisons ou immeubles.

Ainsi, pour l'année 2021, les aides communales suivantes ont été apportées :

**Propriétaires occupants :** 8 logements en rénovation énergétique dont 10 034 € d'aide communale, 5 logements pour l'adaptation à la perte d'autonomie dont 1 867 € d'aide communale,

**Propriétaires bailleurs :** 12 logements rénovés au titre de l'énergie dont 7 147 € d'aide communale, 1 logement rénové pour le maintien à domicile des occupants en perte d'autonomie, soit **19 048 € d'aide communale** au total.

Les aides apportées par l'ANAH et la COR en 2021 sont respectivement de 182 977 € et 60 986 € pour un montant de travaux engagés de 461 000 €. Sur le programme 2021, 255 000 € de subventions ont été mobilisées par les financeurs ."

# VIE DE NOTRE COMMUNE

## Ils peuvent sauver des vies ! Les défibrillateurs

### Localisation :

1. **Boulodrome** : Impasse de la Piscine
2. **Stade de Coucy** : 8-10 Bd de Coucy
3. **Centre Municipal de Santé** : 32 Rue Auguste Villy
4. **Mairie** : 9 Pl. de L'Hôtel de Ville
5. **MJC** : 10 Rue Belfort
6. **Foyer Personnes âgées** : 19 rue du 11 novembre
7. **École Petit Prince** : 14 rue Paul de la Goutte
8. **Pôle Petite Enfance** : 12 C rue Paul de la Goutte
9. **Salle Pierrefeu** : Rue Paul de la Goutte
10. **Salle Georges Bourbon** : Chemin de bagatelle
11. **Stade Malatray** : 5, Chemin de Bagatelle
12. **Église** : 1 Place Général de Gaulle
13. **St Claude Huissel** : Église sur la route de St Claude Huissel



# VIE DE NOTRE COMMUNE

## Plan Communal de Sauvegarde



Le 26 janvier 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de la mairie d'Amplepuis le SDMIS pour l'organisation d'une simulation de gestion de crise dans le cadre du PCS (plan communal de sauvegarde).

### ***Qu'est-ce que le plan communal de sauvegarde ?***

C'est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. *Art L731-3 du code de la sécurité intérieure*

En somme, l'objectif est de mettre en place une organisation capable de gérer un événement de type majeur impactant le territoire de la commune et qui mettrait en péril l'intégrité des personnes et des biens.

### ***Que contient le plan communal de sauvegarde ?***

Tout d'abord, le PCS contient un diagnostic des risques en se basant sur d'autres documents, comme le PPRNPi (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation).

Également, il contient l'organisation du PCC (poste de commandement communal) avec en son sein, des élus et des agents et à sa tête, le DOS (directeur des Opérations de Secours) qui est M. Le Maire ou son représentant. Le PCC est organisé en cellules et chacune de ces dernières a sa fiche mission.



Enfin, le PCC doit répertorier tous les moyens matériels et humains disponibles sur le territoire de la commune.

***Pourquoi cet exercice à la mairie d'Amplepuis ?*** Le plan communal de sauvegarde a été remis à jour très récemment. Cet exercice avait pour but de placer élus et agents en situation réelle de crise.

Deux scénarios :

Celui de violents orages ayant entraîné des inondations dans toute la commune (avec en conséquence, des routes bloquées, un pont arraché...)

Celui d'un camion contenant des substances toxiques qui s'est renversé près d'une école  
Ainsi, nous remercions le SDMIS pour cette intervention de simulation de gestion de crise qui aura été pour toutes et tous très intéressante et enrichissante.

## Incendie Amplepuis

L'incendie qui s'est déclaré le 08/03/2022 en fin de journée a malheureusement rendu concret le genre de situation que nous pouvons rencontrer dans la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde . Heureusement cet incendie n'a fait aucune victime et grâce à l'effort du SDMIS cet incident n'a pas pris l'envergure des situations que nous avons pu explorer lors des simulations mais il a donné tout son sens au PCS.



Merci aux pompiers des différentes casernes, aux personnes qui ont apporté aide et soutien, aux commerces qui ont pu fournir un casse croute à nos pompiers qui ont œuvré jusqu'au matin.

**Bravo et Merci !**

# VIE DE NOTRE COMMUNE

## Elections présidentielles

Le premier tour se déroulera le dimanche 10 avril 2022 et le second tour le dimanche 24 avril 2022. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h à la salle Georges Bourbon.

Pour pouvoir voter, vous devez présenter :

- une pièce d'identité obligatoirement
- votre carte électorale (*si vous l'avez égarée, vous pourrez néanmoins voter sur présentation de votre pièce d'identité*).

### **Nouvelle carte électorale**

Vous serez destinataire prochainement d'une nouvelle carte électorale, qui comporte plusieurs nouveautés, l'une liée à la mise en œuvre du répertoire électoral unique (REU). Les cartes, non distribuées, seront retournées en Mairie et mises à disposition le jour du scrutin.

### **1 - QR-Code**

Le QR code renvoie au site [elections.interieur.gouv.fr](https://elections.interieur.gouv.fr) et permet d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections:

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin ;
- vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Ce QR code est le même pour toutes les cartes et pour tous les électeurs. Aucune collecte de données personnelles. Il ne sert qu'à orienter l'utilisateur vers le site internet dédié.

### **2 - Numéro National d'Electeur (NNE)**

Ce numéro de 8 ou 9 chiffres est unique et permet d'identifier de manière certaine un électeur. Son caractère unique devrait permettre notamment de mieux repérer les doubles inscriptions.

Informations sur le NNE disponible sur « *interroger sa situation électorale* », accessible depuis : [www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verifie-ma-situation-electorale](https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verifie-ma-situation-electorale)

En dehors de l'usage qui peut être fait de ce numéro par l'administration, il n'y a qu'un cas où l'électeur lui-même aura impérativement besoin de son NNE : la demande de procuration.

### **3 -Demande de Procuration**

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Cette personne, votre mandataire, ira cependant toujours dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

**Vous pouvez donner procuration de deux façons :**

- En ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr). (Validation de votre demande dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, avec votre référence d'enregistrement « *Maprocuration* » et un titre d'identité.
- Remplir le formulaire dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Télécharger et imprimer le CERFA n°14952\*03 demande de vote par procuration sur [service-public.fr](https://service-public.fr), ou remplir le CERFA cartonné n° 12668\*03 sur place.

**Important :** vous devez **renseigner le Numéro National d'Electeur (NNE) de votre mandataire** (personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner **votre propre NNE** si vous faites une demande sur imprimé Cerfa.

## SOCIAL

### Foyer des Séniors du Parc

Après cette période de crise sanitaire, le Foyer SENIORS DU PARC, 19 rue du 11 novembre, rouvre ses portes à compter du 1<sup>er</sup> mars avec la reprise des différentes activités : réunions, jeux, bridge, animations, initiation aux tablettes numériques séniors...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CCAS d'Amplepuis : 04 74 89 49 08

FOYER DES SÉNIORS

*Du parc*

### Les Restos du Coeur



Depuis le mois de décembre 2021, le centre itinérant des RESTOS DU CŒUR est présent à Amplepuis, au Centre Social du Parc, tous les vendredis après-midis. C'est un bon complément à l'Épicerie sociale située à Thizy-les-Bourgs.

En effet, l'Épicerie sociale, portée par les Mairies, le réseau ANDES et la Banque Alimentaire, ouverte 3 après-midi par semaine, rayonne sur 10 communes pour le besoin alimentaire.

La Maison du Rhône, en collaboration avec les CCAS, oriente et suit les demandes.

La Commune d'Amplepuis souhaite mettre en place des rencontres régulières en partenariat avec les espaces France Services, la Maison du Rhône, les CCAS et les associations à but humanitaire, (Croix Rouge, St Vincent de Paul, Osons pour les Enfants), afin d'évaluer les besoins et surtout connaître les demandes de chacun.

### Ils ont besoin de nous !

COLLECTE POUR L'UKRAINE



Des collectes de dons en direction de L'Ukraine s'effectuent sur la Route de Roanne en face de la chambre funéraire.

Une urne est à disposition à l'accueil de votre Mairie pour les dons en chèque uniquement à l'ordre de « Aide Humaine Caritative France-Ukraine »

La liste des besoins est disponible en mairie mais également : [https://www.rvrradio.fr/Amplepuis-solidaire-avec-l-Ukraine.html?](https://www.rvrradio.fr/Amplepuis-solidaire-avec-l-Ukraine.html?fbclid=IwAR2ThLWf0peT0UUkfWxj9BOYrU1BXNb3axSskHI7nE_Ht0r3BDvTuLlytw)

[fbclid=IwAR2ThLWf0peT0UUkfWxj9BOYrU1BXNb3axSskHI7nE\\_Ht0r3BDvTuLlytw](https://www.rvrradio.fr/Amplepuis-solidaire-avec-l-Ukraine.html?fbclid=IwAR2ThLWf0peT0UUkfWxj9BOYrU1BXNb3axSskHI7nE_Ht0r3BDvTuLlytw)

Dates : Vendredi 4/03; Lundi 07/03; Mercredi 09/03; Vendredi 11/03; Lundi 14/03 de 16heures à 18h00.

Priorité nourriture et produits hygiène, plus besoin de vêtements.

Pour tout renseignement, contactez le 06.14.01.35.72 ou le 06.81.32.97.16 ou le 06.60.05.61.55

## La douceur de l'Hêtre



Notre association soutien les familles qui accompagnent un proche fragilisé par les troubles psychiques. Notre écoute est ouverte aux autres aidants se sentant en souffrance ou ayant besoin d'aide. Notre action prend place et des collaborations se dessinent sur le périmètre que nous avons défini, à savoir sur un rayon de 30 km à partir de Létra.

Depuis 2020, nous avons reçu l'agrément d'intérêt général. Aussi nous délivrons des reçus aux donateurs et adhérents qui le souhaitent pour un dégrèvement d'impôt.

Nous vous invitons à consulter notre site [ladouceurdelhetre.fr](http://ladouceurdelhetre.fr) et à visionner la vidéo de présentation (3 minutes).

Au plaisir de vous rencontrer,  
L'équipe de la douceur de l'Hêtre

### Contact

[ladouceurdelhetre@gmail.com](mailto:ladouceurdelhetre@gmail.com)

07 66 74 03 23



### PERMANENCE - ATELIER ENTRE AIDANTS

#### Chatillon d'Azergues

Centre social « Cap Génération »

De 10h à 12h

#### En 2022

Samedi 8 janvier - Atelier collectif entre aidants

Samedi 5 février - Permanence individuelle

Samedi 5 mars - Atelier collectif entre aidants

Samedi 2 avril - Permanence individuelle

Samedi 7 mai - Atelier collectif entre aidants

Samedi 4 juin - Permanence individuelle

#### Lamure Sur Azergues

Mairie

De 10h à 12h

#### En 2022

Samedi 22 janvier - Permanence individuelle

Samedi 19 février - Atelier collectif entre aidants

Samedi 19 mars - Permanence individuelle

Samedi 16 avril - Atelier collectif entre aidants

Samedi 21 mai - Permanence individuelle

Samedi 18 juin - Atelier collectif entre aidants

#### St Cyr au mont d'Or

MDU de l'hôpital

De 14h à 16h

#### En 2022

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois

(Mêmes horaires)

**De vous à nous il n'y a qu'un pas**

**Parce que se sentir écouté fait du bien,**

**Parce que retrouver des personnes qui vivent des situations similaires rassure et donne de la force,**

**Parce que prendre du temps pour soi en participant avec d'autres, nous permet de nous oxygéner,**

**Parce que vous avez envie de vous investir dans une association de proximité en faveur des aidants,**

**Parce que s'informer c'est apprendre et cheminer avec plus de sérénité,**

# ECONOMIE, TOURISME

## Bonne nouvelle pour les employeurs !

Pour favoriser l'embauche des jeunes **en contrat d'alternance** ou de **professionnalisation**. Comment en bénéficier ? Pour quels montants ?

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/aide-embauche-jeune-plan-de-relance>

### Contrat de professionnalisation

Afin de favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi de longue durée, l'employeur peut bénéficier d'une aide de 8000 € au titre de la 1ère année du contrat.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044271668>

### L'emploi franc est prolongé jusqu'au 31 décembre

Bénéficiez de l'aide emploi franc en embauchant en CDI ou en CDD d'au moins six mois un salarié qui réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

L'Etat a mis en œuvre **une plateforme** où sont abordés plusieurs axes dont l'emploi, le stage, l'alternance, l'orientation, formation, partenariat employeur. A chacun sa solution !

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)



#1jeune1solution

## Géo événement 2022

L'association Les Amis du Musée B. Thimonnier-GRAHA, en partenariat avec les municipalités d'Amplepuis et de Saint Jean la Bussière, ont décidé de participer au concours géo-événements 2022 !

7 thématiques :

- La Gastronomie,
- l'Eau,
- l'Oenotourisme,
- Le patrimoine,
- L'Art,
- Les risques naturels,
- Le climat

Nous espérons que notre candidature sera retenue !



Site Officiel  
Mairie de Saint-Jean-la-Bussière



# ECONOMIE, TOURISME

## Actualités des commerces, de l'artisanat et autres activités professionnelles !

### Les infirmières déménagent 18 rue St Paul , Amplepuis

**Cabinet Infirmier**  
18 rue St Paul • 69550 AMPLEPUIS

<b>Christine FILLON</b> Infirmière Diplômée d'État 06 81 20 80 08	<b>Françoise LALOUEL</b> Infirmière Diplômée d'État 06 81 20 80 08
<b>Amélie SAUVAGEON FILLON</b> Infirmière Diplômée d'État 06 81 20 80 08	<b>Marion LONGERE</b> Infirmière Diplômée d'État 06 81 20 80 08

Permanences du Lundi au Samedi de 11h30 à 12h  
et du Lundi au Vendredi de 18h à 18h30  
**04 74 89 04 89**

### Maison de Malou, nouveaux locaux: 4 rue de l'hôtel de ville, Amplepuis



### Nouveau ! Entreprise de Platerie Peinture



**Gautier Chamarande  
Clément Lamure**

**06 35 16 07 98**  
sarl-lcpp@laposte.net

50 impasse du plat  
69550 Amplepuis

### Nouveau ! Courtier Rue du 11 novembre, Amplepuis



## Nouvelle signalétique



Arrivée et posée, notre nouvelle signalisation de nos marchés sur Amplepuis



## @@@MPLEPUIS !

Amplepuis reçoit sa troisième @ au label des Villes Internet !

Ce label récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'outils et politiques numériques locales à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Déjà récompensée par 2@ votre commune est allée décrocher la troisième. Grâce entre autres à l'informatisation du centre municipal de santé, de notre newsletter ou encore le déploiement de la vidéoprotection.

Un joli palier qui nous permet de démontrer le renouvellement et l'évolution positive de nos actions numériques et cela nous rapproche de la famille des 4 et 5@.

Cela traduit la volonté de nos élus à faire d'Amplepuis une ville toujours plus au point sur les nouvelles technologies.

ville internet



2022

label national pour la promotion de l'internet citoyen 

## La culture a aussi son Pass. On vous explique ?

Le pass culture c'est 300 euros à débloquent pour te cultiver l'année de tes 18 ans. Si tu as entre 15 et 17 ans c'est auprès de ton établissement que tu peux le demander afin d'avoir entre 20 et 30 euros et surtout des offres numériques gratuites pour les films, divertissements en tous genres.



Pour l'avoir avant 18 ans : Renseigne-toi auprès de ton établissement pour qu'il te donne tes identifiants Educonnect et ensuite inscris toi sur le PASS CULTURE.

A 18 ans : il te suffit de télécharger l'application !

Théâtre, films, spectacles, livres, musiques, expositions et encore bien d'autres activités sont proposées.

Pour les enseignants le pass culture présente de nombreux avantages pour la vie de classe. Rendez-vous sur l'espace enseignants ! (Pour les professeurs de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale)

Pour plus d'informations rendez-vous sur la plateforme Pass Culture [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr)

## Médiathèque



Atelier rencontre autour de la résidence artistique

## La Forêt Raconte

### La Résidence

Le bois et la forêt, marqueurs importants du territoire, sont au cœur du projet de résidence de création partagée. L'idée est de travailler autour de l'imaginaire et du conte, mais aussi des questions d'identités et d'expression. Un espace d'échange s'organise autour des perceptions que chacun peut avoir de la forêt : comment on l'écoute ? Comment on vit et on ressent sa forêt ? Qu'est-ce que l'on voit et qu'est ce qui nous marque lorsqu'on est dans ce lieu particulier ? Il s'agit, par le biais de la pratique artistique, de faire un pas de côté, d'investir symboliquement son environnement, de le faire parler et de le raconter en sons, en mots, et en images.

### Avec les artistes

Isabelle Augier Jeannin | Auteure, Metteuse en scène

Jean-Michel Pirolet | Musicien, Designer sonore

Laurent Pasquier | Vidéaste

**VENDREDI 25 MARS 2022, 18H-19H30**

Tout public.

Entrée libre et gratuite selon les règles sanitaires en vigueur.

### À la Médiathèque Champollion

(Salle d'animation)

3, Place de l'Europe, 69550 Amplepuis

04 74 05 06 06 / [mediatheque@amplepuis.fr](mailto:mediatheque@amplepuis.fr)

### Au programme

\_ Une présentation de la résidence par les artistes

\_ Un atelier d'écriture avec Isabelle Augier-Jeannin, et prise de son en simultané par Jean-Michel Pirolet

\_ Présentation du mixage réalisé pendant l'atelier par Jean-Michel Pirolet



Pour plus d'informations, voir le site de la ville d'Amplepuis, rubrique « médiathèque ».

## PRINTEMPS DES POÈTES 2022 L'ÉPHÉMÈRE



Lecture des textes du recueil

**Un mot, une respiration, une palpitation**

publié par **l'Écritoire d'Estiegues**



I.  
P.  
N.  
S.



MÉDIATHÈQUE  
CHAMPOLLION  
3 Place de l'Europe  
69550 AMPLEPUS

**MÉDIATHÈQUE D'AMPLEPUS**

**VENDREDI 18 MARS 2022**

**18 heures, entrée libre**

Séance dans le respect des règles sanitaires en vigueur

[www.lecritoiredestiegues.fr](http://www.lecritoiredestiegues.fr)

[lecritoiredestiegues@gmail.com](mailto:lecritoiredestiegues@gmail.com)





## L'OVALE de REINS AMPLEPUIS ....la passion du ballon Ovale

L'Ovale de Reins Amplepuis a repris avec soulagement, à la rentrée de septembre 2021, une activité presque normale, essentiellement sur le plan sportif, pour ses équipes de l'école de rugby – catégories de 3 à 12 ans - pour les jeunes des catégories U 14 – U 16 et U 19 - pour les joueuses et joueurs de la section loisir et enfin pour les séniors de l'équipe fanion.

Les matchs ont pu se disputer avec, comme la situation sanitaire l'exigeait, le respect de mesures draconiennes et la mise en place des protocoles en vigueur au sein de la Fédération Française de Rugby à laquelle le club est affilié.

Il a fallu, sortant de la période très perturbée que nous avons collectivement vécue, reconstituer les effectifs et retrouver une dynamique et une organisation de fonctionnement qui jusqu'alors caractérisaient l'Ovale de Reins dans toutes ses actions. Comme pour toutes les associations sportives, le nerf de la guerre c'est l'argent. Il a fallu faire preuve d'inventivité pour faire face aux dépenses incompressibles, tels les frais de transports en nette augmentation, et ce, sans les recettes habituelles (soirée, buvette, tournoi de belote).

L'école de rugby de l'Ovale de Reins a reçu de la FFR la précieuse labellisation, qui qualifie et récompense la volonté et la vitalité du club en terme de formation et d'encadrement des jeunes joueurs. 75 enfants composent cette école de rugby qui fait honneur à l'ORA. Nous remercions ici les éducatrices et éducateurs au service de ces jeunes joueurs. Deux garçons, issus de l'école de rugby, ont intégré l'ASMontferand en catégorie U 16 Alamerçery. Deux autres joueurs évoluent en championnat national au sein du club partenaire de Villefranche S/Saône. Plusieurs de nos joueurs jouent en entente au sein du RC3D (clubs de Roanne/Cours la Ville/St Martin du Lac/Amplepuis)

Le club évolue de manière pérenne et cultive une qualité d'accueil et d'ambiance reconnue au-delà des limites de notre territoire. Les équipes visiteuses apprécient la qualité des installations sportives, du terrain, et des réceptions de troisième mi-temps à l'issue des rencontres, quand elles sont autorisées.

La relation avec la FFR et avec le Comité Départemental du Rhône de Rugby est également positive. Le club s'est vu régulièrement confié, ces dernières saisons, l'organisation de matchs de phases finales du championnat de France, avec de nombreux supporters et l'occasion de mettre en évidence notre territoire.



## Le CHARBO de retour à Amplepuis....

« 74<sup>ème</sup> rallye Rhône - Charbonnière » **Championnat de France des Rallyes 2022 les 28 et 30 avril 2022**



2 arrivées à Amplepuis Spéciale St Clément sur Valsonne - Amplepuis (La Berchautière) Samedi 30 avril:

- 1<sup>ère</sup> voiture 9h08 spéciale du matin
- 1<sup>ère</sup> voiture 15h28 spéciale de l'après midi

Informations pratiques: Fermeture des routes à partir du cimetière d'Amplepuis Chemin de Joasson jusqu'au Salles Ronno D665 Horaires de 7h00 à 18h00 (par arrêté Préfectorale) Weekend de reconnaissance les 23 et 24 avril en respectant bien entendu le code de la route.

## UNE VISITE.....DEUX ENTREPRISES

### Visite de l'entreprise JUNET

Vendredi 29 octobre a eu lieu la visite de l'entreprise JUNET en présence des adjoints Lydie AUGAY, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Laurence PIERRAT, et des conseillers municipaux Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Christian LAFFAY, Angélique GONIN.

Transport depuis 1850, 6 générations se sont succédées avec 28 salariés ! Spécialisés dans la distribution et la livraison directe de demi lots, les transports Junet interviennent sur l'ensemble de la Région Rhône-Alpes Auvergne avec 21 camions et disposent également d'un bâtiment de 1000 m2 dédié à la logistique.

Les chauffeurs partent principalement à la journée, peu de découcher, ils chargent et déchargent aidés d'hayon élévateur pour de la marchandise fragile. L'entreprise est soucieuse de la cause environnementale (labelCO2).



Une belle société qui ne cesse de grandir, de se renouveler et de s'adapter !

### Site de méthanisation à Amplepuis chez Pierre GOUTTENOIRE !

Dans le cadre de la commission économie, une visite à l'exploitation de Pierre GOUTTENOIRE a eu lieu samedi 13 novembre 2021 en présence de Lydie AUGAY, Corinne GELIN, Simone GUEYDON, Christian LAFFAY, Sandrine DEVEAUX, Remi LABROSSE et Dimitri GIRARD.

La méthanisation, énergie renouvelable, est l'utilisation d'un processus biologique naturel qui transforme la matière organique pour produire à la fois de l'énergie renouvelable et un résidu pouvant être utilisé comme fertilisant et contribuer à la diminution d'utilisation des engrais.

Ce procédé reproduit (à plus grande échelle), ce qu'il se passe naturellement dans le système digestif de certaines espèces, notamment celui des ruminants.

L'exploitation emploie l'équivalent de deux emplois à temps plein et produit l'énergie de 200 maisons. Sa production lui assure une totale autonomie pour l'électricité et la chaleur.

Aujourd'hui, la production de méthane est transformée en électricité (vendue à EDF) par une génératrice, celle-ci dégage de la chaleur qui assure le chauffage de deux maisons, le séchage de plaquettes de bois, de sciure, de foin ainsi que le maintien à température du méthaniseur .



L'exploitation travaille avec les agriculteurs et les entreprises locales.

De manière générale, cette technologie encore récente, s'inscrit dans l'économie circulaire, ce biogaz est aujourd'hui utilisé pour la production de chaleur, la production d'électricité et de carburant pour véhicules.

# UNE ASSO... UNE INFO !

## PIMMS Médiation

### PIMMS MÉDIATION C'EST QUOI ?



pimms  
médiation

AMPLEPUIS

### PIMMS MÉDIATION AMPLEPUIS, UNE AVENTURE DEPUIS 2015 !

#### Pimms Médiation c'est :

- Des lieux de proximité et de solidarité au sein desquels les médiateurs, professionnels du lien social, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.

#### Les Services Publics :

**Pôle Emploi, CAF, CPAM, Mission locale, MSA, Retraites.**

Les services **EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE...**

#### La recherche d'emploi :

CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching, accompagnement personnalisé...

La gestion du budget familial, déclaration de l'impôt sur le revenu, impôts locaux...

Médiation sortante destinée aux agriculteurs.

Toute difficulté, question administrative...!

#### Les démarches rapides :

Vente de billets **TER** (règlement par CB, espèces) **et TGV** (règlement par CB). Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).



### NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : 6h00 - 14h00

Mardi / Mercredi / jeudi /  
vendredi :  
8h00 - 11h45 / 13h00 -  
16h45

Avec le Pimms  
Médiation,  
les démarches  
deviennent plus faciles !

### GRATUIT Ateliers Numériques

Prendre en main un équipement informatique (Ordinateur, smartphone, tablette, visio etc.)

Installer et utiliser des applications, gérer vos photos

Envoyer, recevoir, gérer vos mails

Naviguer sur internet: recherches, annonces, achats...

Apprendre les bases du traitement de texte, tableur...



**En un seul rendez-vous, le médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour !  
Un problème ? Une solution !**

Soutien administratif  
en cas de décès

Electricité, eau, gaz...

La recherche d'un emploi



CÉSU

Point Conseil Budget

Aide à l'utilisation des  
outils informatiques

ET BIEN PLUS ENCORE !



Plus d'informations sur  
[pimms.org/associations-pimms-mediation/pimms-bourgogne-du-sud/](http://pimms.org/associations-pimms-mediation/pimms-bourgogne-du-sud/)



[amplepuis@pimms.org](mailto:amplepuis@pimms.org)

04 74 63 25 94

# ET DEUX ASSO... DEUX INFOS !

## Calypso



Association à but **NON LUCRATIF**, Calypso Services s'adresse à tous.

Familles, particuliers, actifs, personnes malades, personnes handicapées, personnes âgées.

L'association propose des services à domicile pour tous, à tout âge, quelle que soit la situation :

Aide et accompagnement à domicile

Travaux ménagers et entretien du linge

Services de soins – SIAD (secteur Amplepuis)

Aide aux familles

Courses

Transport accompagné

Portage de repas

Téléassistance

Animations et actions de prévention

Aide aux aidants

**2 Adresses :** 19, rue du 11 Novembre 1918 69550 AMPLEPUIS

90, rue de la Loire 69470 COURS **Tel :** 04 74 89 05 76

**Email :** [contact@calypso-services.fr](mailto:contact@calypso-services.fr)

**Horaires :** 7 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

**Secteurs d'intervention :** AMPLEPUIS - CUBLIZE - SAINT JEAN LA BUSSIERE - RONNO - SAINT VINCENT DE REINS - MEAUX LA MONTAGNE - LES SAUVAGES (versant Amplepuis) - THIZY LES BOURGS - COURS - RANCHAL - LE CERGNE - SAINT VICTOR SUR RHINS... ET COMMUNES VOISINES

**Responsables :** • Hélène GOUJAT - Co Présidente (secteur COURS)

- Véronique PUTHINIER DUMONTET - Co Présidente (secteur Amplepuis)
- Sandrine TRISSON - Directrice



*soins à domicile*  
santé • nursing



*aide à la personne*  
respect • bien-être



*ménage et repassage*  
rigueur • soin • discrétion



*garde d'enfants*  
confiance • confort

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



*portage de repas*  
nutrition • équilibre



*transport accompagné*  
disponibilité • ponctualité



*téléassistance*  
sécurité • écoute



*prévention et animation*  
aide aux aidants



19, rue du 11 Novembre 1918 69550 AMPLEPUIS • 90, rue de la Loire 69470 COURS

TEL. 04 74 89 05 76 • MAIL. [contact@calypso-service.fr](mailto:contact@calypso-service.fr)

## La piscine d'Amplepuis

### Bulletin municipal Amplepuis février 2022

#### Point d'avancement piscine à Amplepuis

---

Habituellement ouverte au public en période estivale, la piscine à Amplepuis demeure fermée depuis l'été 2020 en raison de malfaçons qui ne permettaient pas d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions. Dès la constatation des non-conformités (chape d'étanchéité et pose des carrelages défectueuses), les services de la COR se sont mobilisés et la responsabilité de la société de carrelage, de l'architecte et du contrôleur technique a rapidement été reconnue par la justice.

Malheureusement, alors que la COR a bénéficié, par décision de justice, d'une indemnité afin de réaliser les travaux de remise en état, de nouvelles malfaçons importantes ont été relevées par le maître d'œuvre, rendant les travaux indispensables plus nombreux et plus coûteux que préalablement relevés.

En effet, la somme de 322 259 €, octroyée par une décision du tribunal administratif pour couvrir le coût des travaux de remise en état, s'avère insuffisante au regard des dernières expertises. Bien décidée à faire respecter son bon droit et à obtenir, pour la collectivité et ses usagers, une indemnité conforme aux dépenses à réaliser, désormais estimées à 776 000 € HT, la COR a donc une nouvelle fois saisi la justice.

Cette procédure judiciaire peut toutefois durer plusieurs mois et les sondages destructifs réalisés pour révéler les malfaçons ne peuvent être rebouchés à ce stade, dans l'attente d'obtenir une nouvelle expertise pour réparation de l'ensemble des désordres.

Consciente des désagréments causés aux usagers de la piscine mais contrainte par les délais de la justice, la COR met tout en œuvre afin d'engager les travaux nécessaires dès la procédure terminée et ainsi, permettre le plus rapidement possible aux habitants de retrouver une piscine conforme et sécurisée à Amplepuis.

Le premier conseil municipal de l'année s'est tenu le 8 février en mairie. L'orientation budgétaire était au menu de cette séance. Les 5 premières pages du rapport sont consacrées au "*contexte économique, politique et réglementaire*", mondial, européen et surtout communautaire. Ces pages reprennent pour l'essentiel une analyse très technocratique. Viennent ensuite les rapports sur la situation financière de notre commune. Enfin sont présentées les grandes priorités fixées pour, a minima, l'année à venir. Nous souhaitons remercier les services pour le travail d'élaboration effectué.

Il nous apparaît que cette préparation du budget annuel est marquée par le contexte national d'incertitude économique et politique, avec les échéances électorales à venir et le retour de l'inflation.

Malgré ce contexte, la stratégie budgétaire pour cette nouvelle année est claire : maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre d'investissements, sans augmentation d'impôt...

La conclusion ne laisse guère de place à la discussion, puisque la majorité affirme que *ce budget résulte des choix de gestion responsables de la municipalité*.

Si, sur le fond, nous adhérons à certains projets, d'autres ne nous satisfont pas.

Ainsi, concrètement, nous pensons que le budget doit prendre en compte davantage les services aux populations. En premier lieu à nos personnes âgées avec de la transparence sur le projet d'agrandissement de l'hôpital. Malgré nos questionnements divers l'opacité demeure.

Apparaît au plan pluriannuel d'investissement une ligne relative à l'étude de jonction à l'A89. Cette route n'en finit plus de faire parler d'elle ! Une prévision de 30 000 euros pour une nouvelle étude de ce projet qui menace notre territoire en aggravant, notamment, la crise climatique.

Une autre priorité est de renforcer la tranquillité publique. Il est évidemment crucial que tout un chacun se sente bien dans sa ville, mais, aborder cette question sous le seul angle de la répression ne suffit pas. Pour nous, la prévention et le vivre ensemble sont indissociables de la répression. En effet, le budget alloué aux caméras, près de 300 000 euros, est peut-être utile mais nous pensons que la tranquillité doit aussi passer par de la prévention et le recrutement d'agents de police de proximité. Notre adhésion à ce projet n'est donc pas totale puisque nous avons souligné l'implantation des vidéos qui semble plus répondre à des besoins matériels plutôt qu'humains.

Ce choix politique semble inenvisageable à l'exécutif puisque la maîtrise de la masse salariale se poursuit. Certains services ont sans doute dû faire les frais de cette baisse par des non remplacements, une perspective d'évolution médiocre, un parcours professionnel quasi inexistant.... Les services administratifs et techniques en ressentent en priorité les effets. En effet, sur les 51 % que représentent les frais de personnel dans les charges de fonctionnement, le budget qui est consacré à la rémunération des agents de ces services représente environ 60% de ces charges. A terme, cette politique des ressources humaines n'encouragera-t-elle pas nos employés municipaux à quitter leurs fonctions ?

Enfin vos élus d'Amplepuis se réjouissent de l'adhésion du conseil municipal à la proposition dont ils s'étaient fait les messagers concernant la dénomination de la halle de l'industrie.

Le vote du budget est l'étape suivante, nous serons vigilants. En parallèle, nous ne manquerons pas de poser toutes les questions que vous voudrez bien nous transmettre.

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Le maire, en qualité de directeur de la publication se réserve le droit de refuser la publication de tout article qui présenterait le caractère d'un délit de presse au sens de la loi du 21 juillet 1881 sur la liberté de la presse, c'est-à-dire de tout propos qui serait diffamatoire, injurieux ou discriminatoire ou portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs.



## A VOS AGENDAS

- 18 mars **AG du sou des écoles** à la mairie
- Samedi 19 mars, **soirée des Amis Musiciens**, salle Bourbon.
- Mercredi 23 mars, **AG Mission Locale**, 18h à la mairie
- Vendredi 25 mars, **soirée théâtre du GRAHA**, salle Bourbon
- Samedi 26 mars, **AG RVR**, salle de l'étincelle et
- Mardi 29 mars, **Conseil Municipal** à 20h
- Jeudi 24 mars : **Portes ouvertes écoles La Marelle et Le Petit Prince** de 16h30 à 18h30

### ZOOM ....Initiative personnelle

Suite au constat d'un de nos administrés qui rejoint notre Une, sur le manque de respect de nos espaces publics, celui-ci a pris l'initiative de faire le tour de son quartier (et au delà) afin de ramasser les déchets laissés par des personnes peu respectueuses.

Résultat ce riverain a ramassé pas loin de 30 litres de débris (mégots, canettes, masques, sacs papier, plastique...)

Bien évidemment il n'est pas question de faire le ménage pour tous ces pollueurs mais à chacun d'entre nous d'être responsable, nettoyons devant et autour de chez nous.

Nous félicitons ce riverain mais encourageons l'ensemble des Amplepusiens à respecter son environnement.

La commune a à cœur et s'efforce de proposer des emplacements et équipements nécessaires au maintien de la propreté publique qui ne peut se faire sans la contribution de Tous !



### Mairie - Horaires & Contacts

9 place de l'Hôtel de ville  
69550 Amplepuis  
04 74 89 30 24

Lundi - mercredi - vendredi de 8 h 15 à 12 h  
Mardi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h  
Jeudi 8 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 17 h  
Samedi de 10 h 30 à 12 h

Toute l'équipe se tient à votre disposition!

Les contacts par mail sont également sur

[www.amplepuis.fr](http://www.amplepuis.fr)

Pour toutes demandes de publications sur le  
« P'tit Bulletin d'Amplepuis », merci de nous contacter à :

[communication@amplepuis.fr](mailto:communication@amplepuis.fr)

**Le P'tit Bulletin d'Amplepuis revient en mai**

*Disponible en version papier et numérique*